ACCOMPLISHMENTS - OPPORTUNITIES

LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

N° 75 - JUIN/AOUT – JUNE/AUGUST 2023

Une publication du Cabinet Civil | *A Publication of the Civil Cabinet*

UNE NOUVELLE ÈRE DE COOPÉRATION

S.E. Paul BIYA
Président de la République du Cameroun

H.E. Paul BIYA
President of the Republic of Cameroon

La célébration des Cinquantenaires de l'Indépendance et de la Réunification de notre pays nous a donné l'occasion de repenser notre présent et notre avenir à la lumière de notre passé.

Nous avons retenu cette réflexion que le peuple camerounais est un peuple jaloux de son indépendance, et c'est en toute indépendance que le Cameroun nourrit ses relations avec les autres pays du monde.

Paul BIYA,
Discours d'ouverture et de politique générale lors du 3ème congrès ordinaire du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) Yaoundé, le 15 septembre 2011.

The celebration of the 50th anniversaries of our country's independence and reunification afforded us an opportunity to rethink our present and future in the light of our past.

We learned from this exercise that the Cameroonian people are a people who jealously guard their independence, and it is in all independence that Cameroon nurtures relations with other countries in the world.

Paul BIYA,
Opening and general policy speech - 3rd ordinary congress of the Cameroon People's Democratic Movement (CPDM)..

Sommaire | *Content*

4 UN JOUR, UN ÉVÉNEMENT

5 EDITO

8 L'EVENEMENT
- 2ème Sommet Russie-Afrique
- *2nd Russia-Africa Summit*

42 SPÉCIAL
- Sommet de Paris
- *Paris Finance Summit*

48 CARNET DIPLOMATIQUE
- Yaoundé-N'Djamena : privilégier les liens de bon voisinage
- *Cameroon and Chad reaffirm their Friendship*

50 IN MEMORIAM
- John Fru Ndi, l'hommage de la nation
- *Nation pays tribute to John Fru Ndi*

56 AU CŒUR DE L'ACTION
- Actes du Chef de l'Etat
- *Texts signed by the Head of State*

LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

Newsletter on the Mandate of Great Opportunities

Directeur de Publication/Publisher :
Samuel MVONDO AYOLO
Ministre. Directeur du Cabinet Civil/Minister. Director of the Civil Cabinet
Coordonnateur/Coordinator :
Oswald BABOKE
Directeur Adjoint du Cabinet Civil/Deputy Deputy Director of the Civil Cabinet
Rédacteurs-en-Chef/Editors-in-Chief
Nicolas AMAYENA
Attaché
Bansi Victor SUHYANG
Attaché

Rédaction/ News Staff :
Jean Christian ATANGANA
Charles ATANGANA MANDA
Médard NKODO NSOULOU
Dorothée DANEDJO FOUBA
MBENJU John MAFANY
Armel MEBANDE
Edouard MVONDO MVOGO
Joseph B. AMOUGOU MEYONG
Carole NYANGONO ADJOMO
Francine NDONGO
Bernadette FOUDA ABEGA

Contribution :
Florent Guy ELA FOE
Chargé de Mission
Jeanne D'Arc OTAM
Chargée d'Etudes Assistant
Maxime MAMA
Photographie/Photos:
Victor YENE
Elie Gérard NYAT SAF
Sylvain ANDJONGO SEME
Salifou CHIGHET
Aristide Esso
Infographie:
Joseph Samuel SAMNICK

Impression/Printed by : SOPECAM
All these Instruments are available on our website : www.prc.cm
Our social media accounts :
The President of the Republic
@PaulBiya.PageOfficielle
@PR_PauLBIYA
presidentpaulbiya
The First Lady :
@ChantaiBIYA_Cmr
Civil Cabinet:
@PRC.CabinetCivil
@CabinetCivilPRC
Mail : cabicivil@prc.cm
@prc.cellcom
@PRC_Cellcom
Mail: cellcom@prc.cm

Ce jour-là, jeudi 14 août 2008, à Calabar, capitale de l'Etat de Cross River limitrophe avec le Cameroun, officiels nigérians et camerounais, représentants de l'ONU et des Etats témoins de l'accord de Greentree, se sont retrouvés pour acter le retour définitif de Bakassi à la mère-patrie.

Dénouement heureux d'un épisode douloureux qui, depuis 1993, empoisonnait les relations fraternelles entre les deux pays voisins. Aboutissement aussi d'une volonté de paix affichée par les deux pays qui se sont soumis à l'arbitrage de la Cour Internationale de Justice (CIJ) pour régler leur litige. Dans son arrêt du 10 octobre 2002, la CIJ reconnait la souveraineté du Cameroun sur la presqu'île de Bakassi. Puis, sous l'égide de l'ONU, il est créé une commission mixte chargée de la mise en œuvre de cette décision. Le 12 juin 2006, à Greentree aux Etats-Unis, est signé l'accord du même nom par les Présidents Biya et Obasanjo, ainsi que par le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, en présence de quatre Etats témoins, à savoir : les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne (photo ci-dessus). Accord qui donnera lieu à ce happy end.

Comme on peut le voir, le Président Paul Biya, en homme de paix, a su faire preuve de patience, de sagesse et de clairvoyance, privilégiant à la fois la voie du droit et celle du dialogue. C'est également sur ces deux axes qu'il engage les Camerounais en vue de la préservation de la paix et de la stabilité de leur pays.

On that day, Thursday 14 August 2008, in Calabar, the capital of Cross River State bordering Cameroon, Nigerian and Cameroonian officials, representatives of UN and witness states to the Greentree Agreement, met to record the ultimate return of Bakassi to the mother country.

A happy ending to a painful episode that had marred fraternal relations between the two neighbouring countries since 1993. It was also the result of a desire for peace on the part of the two countries, which submitted to arbitration by the International Court of Justice (ICJ) to settle their dispute. In its ruling of 10 October 2002, the ICJ recognised Cameroon's sovereignty over the Bakassi peninsula. Then, under the aegis of the UN, a mixed commission was set up to implement this decision.

On 12 June 2006, in Greentree, United States of America, an agreement was signed by Presidents Paul Biya and Olusegun Obasanjo, as well as the UN Secretary General Kofi Annan, in the presence of four witness states: the U.S., France, the United Kingdom and Germany (see photo above). The agreement gave rise to this happy ending.

In conclusion, President Paul Biya, as a man of peace, has shown patience, wisdom and clear-sightedness, favouring both the path of law and that of dialogue. It is also on these two paths that he is encouraging Cameroonians to preserve the peace and stability of their country.

Par By
Samuel MVONDO AYOLO
Ministre, Directeur du Cabinet Civil Minister, Director of the Civil Cabinet

Paul BIYA

Présence et prestance diplomatique
Diplomatic Presence and Bearing

De décembre 2022 à juillet 2023, le Président de la République, S.E. Paul Biya, a revêtu avec courage et détermination sa tunique de chef de la diplomatie camerounaise pour aller crever l'écran sur différentes places fortes du monde.

On aurait dit une tournée en trois grandes étapes : Washington, Paris et Saint-Pétersbourg. Le point culminant vient de se dérouler à Saint-Pétersbourg, par une visite inédite en Fédération de Russie. Le Président de la République tenait à montrer au monde que son pays tient à son non-alignement et à sa souveraineté.

En effet, à l'invitation de son homologue russe, le Président Vladimir Poutine, le Chef de l'Etat a effectivement et personnellement pris part au 2ème Sommet Russie-Afrique tenu à Saint-Pétersbourg, les 27 et 28 juillet 2023. En soixante ans de coopération bilatérale, c'était la première visite officielle d'un Président de la République du Cameroun dans ce grand pays ami.

Et pendant que certains se perdaient à conjecturer sur une participation ou non de Paul Biya à ce Sommet, le sphinx, lui, leur réservait un parfait contrepied que même des restrictions de survol de quelques territoires ne parviendront pas à contrarier.

From December 2022 to July 2023, His Excellency Paul Biya, President of the Republic of Cameroon, donned his tunic as Cameroon's diplomatic chief and set off to make his mark in various high places around the world.

It looked like a three-stage tour; Washington D.C., Paris and St. Petersburg. The culminating point was in St. Petersburg in a historic visit to the Russian Federation. The President of the Republic was determined to show the world Cameroon's strong attachment to non-alignment and her sovereignty.

At the invitation of his Russian counterpart, President Vladimir Putin, the Head of State personally attended the 2nd Russia-Africa Summit held in St. Petersburg on 27 and 28 July. This was the first official visit by a President of the Republic of Cameroon to this great and friendly country in 60 years of bilateral cooperation.

While some people speculated whether Paul Biya would attend the summit or not, the Sphinx had the perfect counter-plan in store for them, one that not even overflight restrictions in some areas could thwart.

In these times of "polycentrism", it was a great opportunity to meet the Russian partner and consolidate the shared vision of international

Edito

C'est que l'occasion était fort belle d'aller à la rencontre du partenaire russe, par ces temps de « polycentrisme », afin d'y conforter une certaine vision des relations internationales. Une vision fondée sur la primauté du droit, le respect mutuel, la solidarité, la souveraineté des Etats, le non-alignement…

Ces principes ont opportunément été réitérés par l'une et l'autre partie au cours de la rencontre bilatérale au soir du 28 juillet, laquelle a vu les deux Chefs d'Etat conduire, chacun en personne, une forte délégation de proches collaborateurs et membres du gouvernement, réunis pour passer en revue les différents sujets d'une coopération confiante et fructueuse entre la Fédération de Russie et la République du Cameroun. Une coopération que les deux pays sont prêts à consolider et à développer.

L'avenir nous dévoilera certainement les fruits de ces échanges dont les belles promesses étaient perceptibles dans la haute considération mutuelle et la chaleur de l'accueil, la courtoisie du ton, les bonnes dispositions réciproques, la détermination visible des parties et, par-dessus tout, la confiance en la Russie, dont le Président Paul Biya rappellera, fort à propos, le soutien apporté aux Etats africains pour l'accession à l'indépendance et la formation de nombreux cadres dans divers domaines.

Un mois avant le rendez-vous de Saint-Pétersbourg, le Président Paul Biya participait au Sommet pour un Nouveau Pacte Financier Mondial tenu à Paris, les 22 et 23 juin 2023. Là aussi, le Chef de l'Etat ne pouvait manquer ce rendez-vous crucial, initié par la France, un grand partenaire historique du Cameroun, à l'effet de réfléchir sur la meilleure manière de fixer les bases et les principes d'un partenariat financier global rénové, plus juste et mieux équilibré entre le Nord et le Sud dans un monde en proie aux changements climatiques.

Le Président Paul Biya s'est déjà prononcé sur cette question à maintes reprises, face à divers auditoires diplomatiques de haut niveau :

- ✓ Lors de la 72ème session de l'Assemblée Générale de l'ONU en septembre 2017, ayant pour thème du débat général « *Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour*

relations between the two countries. A vision based on the rule of law, mutual respect, solidarity, national sovereignty, non-alignment...

These principles were conveniently reaffirmed by both sides during the bilateral meeting held on the evening of 28 July, when the two Heads of State, each personally leading a large delegation of close associates and cabinet members, met to review the various areas of confident and fruitful cooperation between the Russian Federation and the Republic of Cameroon. It is a cooperation that both countries are ready to strengthen and develop.

The future will undoubtedly bring the fruits of these exchanges, the great promise of which was evident in the high mutual esteem and warm welcome, the courteous tone, the mutual goodwill, the visible determination of the parties and, above all, the confidence in Russia, whose support President Paul Biya rightly recalled in helping African States to achieve independence and in training many officials in various fields.

One month before the St. Petersburg Summit, President Paul Biya attended the Summit for a New Global Financial Pact in Paris on 22 and 23 June. Once again, the Head of State could not miss this important meeting, initiated by France, a major historical partner of Cameroon, to reflect on how best to establish the foundations and principles of a new global financial partnership, fairer and more balanced between North and South in a world affected by climate change.

President Paul Biya has already expressed his views on this issue on numerous occasions before various high-level diplomatic audiences:

- ✓ During the 72nd session of the UN General Assembly in September 2017, whose theme for the general debate was "*Focusing on People – Striving for Peace and a Decent Life for all on a Sustainable Planet*", the Head of State made himself a willing spokesman for developing countries. He pointed out that countries, which generally pollute less, should receive more financial support from the rich countries, which are the main polluters.

tous sur une planète préservée », le Chef de l'Etat s'est fait volontiers le porte-parole des pays en développement. Il a rappelé que ces pays qui, en général, polluent peu la planète, devraient bénéficier d'appuis financiers plus conséquents de la part des pays riches, qui sont de grands pollueurs ;

✓ Ce message a été réitéré et explicité devant le corps diplomatique accrédité au Cameroun en janvier 2023 : «Il appartient désormais aux pays développés de respecter leurs engagements, en l'occurrence la constitution d'un fonds de 100 milliards de dollars en faveur des pays vulnérables, pour compenser les pertes et les dommages qu'ils subissent du fait du dérèglement climatique.»

Le 2ème Sommet Etats-Unis/Afrique, tenu à Washington du 13 au 15 décembre 2022, a offert au Président Paul Biya une autre belle occasion de se démarquer par sa clairvoyance et la force de ses idées sur des problématiques d'importance vitale pour l'Afrique : la mise en place d'un marché de capitaux pour le continent en dehors de l'aide publique au développement manifestement inappropriée ; la solidarité agissante pour mettre l'espace au service d'objectifs plus nobles et au bénéfice de tous à travers l'innovation et l'utilisation des technologies géo spatiales.

Ainsi, en sept mois, le Chef de l'Etat a effectué trois déplacements majeurs auprès de trois acteurs majeurs de la scène internationale, tous les trois détenteurs du droit de veto au Conseil de Sécurité de l'ONU. Pour chacun, Paul Biya a su se rendre disponible ; avec chacun, il a su tisser une relation authentique, spécifique et mutuellement bénéfique ; auprès de chacun, il a tenu à porter le même message en faveur d'un monde multipolaire, respectueux du droit international, de la souveraineté des Etats et des valeurs propres à chaque peuple ; un monde plus juste, plus équilibré et plus solidaire envers les plus vulnérables.

Comme quoi « *Le jugement sain et la voix pondérée du Cameroun sont écoutés partout avec beaucoup d'attention…* » pour reprendre les propos de l'ancien Chef de l'Etat allemand, Richard von Weizsäcker, s'adressant au Président Paul Biya lors de sa visite d'Etat en Allemagne en septembre 1986.

✓ This message was reiterated and clarified before the diplomatic corps accredited to Cameroon in January 2023. The President said: "It is now up to developed countries to honour their commitments, specifically the creation of a $100 billion fund in favour of vulnerable countries, to compensate for the losses and damages they suffer due to climate change".

The 2nd US-Africa Summit, held in Washington from 13 to 15 December, provided President Paul Biya with another excellent opportunity to demonstrate his vision and the strength of his ideas on issues of vital importance to Africa: the creation of a capital market for the continent outside of official development assistance, which is clearly inadequate; active solidarity to put space at the service of more noble objectives and for the benefit of all, through innovation and the use of geospatial technologies.

In the space of seven months, the Head of State made three major visits to three major players on the international stage, all of whom have veto power in the UN Security Council. Paul Biya made himself available to all of them; he established genuine, specific and mutually beneficial relations with all of them; he conveyed to all of them the same message in favour of a multipolar world that respects international law, the sovereignty of States and the values of each people; a world that is fairer, more balanced and more supportive of the most vulnerable.

In the words of former German Head of State, Richard von Weizsäcker, who addressed President Paul Biya during his state visit to Germany in September 1986, "*Cameroon's sound judgement and balanced voice are listened to with great attention everywhere...*".

RUSSIA-A
ST. PETERSBURG 20
27-28

AFRICA
23

RUSSIA-AFR
ST. PETERSBURG 2023
27-28 JULY

Paul BIYA, une présence remarquable

Paul BIYA Exhibits Absolute Mastery of International Politics

La participation du Président de la République et de son épouse, Madame Chantal BIYA au 2ème Sommet Russie-Afrique qui s'est tenu à Saint-Pétersbourg, les 27 et 28 juillet 2023, a été couronnée d'un éclatant succès. Cette première visite officielle du Chef de l'Etat en Russie se déroulait dans un contexte international marqué par des crises multiples, notamment le conflit entre la Russie et l'Ukraine qui a ouvert, au sein de la communauté internationale, un antagonisme où s'opposent la force du droit et la suprématie des puissances, occasionnant la formation des blocs ou des alliances.

Le Président de la République du Cameroun, S.E. Paul BIYA, ayant tenu à prendre part personnellement à ce Sommet, est arrivé à Saint-Pétersbourg, précédé par une réputation de tempérance, de sagesse et de clairvoyance. Un accueil des plus chaleureux lui a été réservé par son homologue russe, le Président Vladimir Poutine. Celui-ci n'a manqué aucune occasion pour lui témoigner sa grande sympathie et sa haute considération.

Les travaux ouverts en grande pompe le 27 juillet, ont été illuminés le lendemain par l'intervention magistrale en séance plénière du Président Paul BIYA, dont la déclaration résume sa position sur le modèle de diplomatie appropriée pour l'Afrique. En effet, le Chef de l'Etat a réaffirmé que l'avenir de l'Afrique ne sera assuré, ni par la fragmentation de la scène internationale, ni par la cristallisation des rapports de force entre Etats. Il ne s'agit pas de déconsidérer un partenariat au détriment d'un autre, ou de déconstruire des liens de coopération pour imaginer une idylle utopique avec certains partenaires en particulier. Mais, il est plutôt question pour l'Afrique de trouver une place plus importante au sein d'une communauté internationale plus respectueuse de son statut et de ses aspirations. Le Chef de l'Etat prône ainsi la réforme de l'ONU et des organismes financiers internationaux de manière à encourager l'orientation des ressources financières mondiales vers les pays

The participation of the President of the Republic of Cameroon and his wife, Mrs Chantal BIYA, in the second Russia-Africa Summit held in Saint Petersburg on 27 and 28 July 2023 was crowned with resounding success. This first official visit of the Head of State to Russia took place in an international context marked by multiple crises, in particular the conflict between Russia and Ukraine, which has opened up an antagonism within the international community where the force of law and the supremacy of powers are pitted against each other, leading to the formation of blocs or alliances.

His Excellency Paul BIYA was keen to attend the Summit in person, and arrived in St. Petersburg with a reputation for temperance, wisdom and clear-sightedness. The Head of State was accorded a warm welcome by his Russian counterpart, President Vladimir Putin. The latter took every opportunity to express his great consideration and high regard for him.

The proceedings, which opened with great fanfare on 27 July, were enlightened the following day by President Paul BIYA's masterly address to the plenary session, whose statement summed up his position on the appropriate model of diplomacy for Africa. Indeed, the Head of State reaffirmed that the future of Africa will not be ensured by the fragmentation of the international scene, nor by the crystallisation of the balance of power between States.

It is not a question of discrediting one partnership at the expense of another, or of deconstructing cooperative links in order to imagine a perfect model with certain partners in particular. Rather, it is a question of Africa finding a more important place within an international community that is more respectful of its status and aspirations. Thus, the Head of State advocated for a reform of the UN and international financial bodies to encourage the channelling of global financial resources towards the least developed and most vulnerable countries, as the current international financial system has shown its limitations in the face of economic and financial shocks.

les moins avancés et les plus vulnérables, le système financier international actuel ayant montré ses limites face aux chocs économiques et financiers.

Au Sommet de Saint-Pétersbourg comme à ceux qui l'ont précédé, notamment à Paris en juin dernier et à Washington en décembre 2022, le Président Paul BIYA a défendu les intérêts de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier, sans s'enferrer dans des conjectures stériles qui peuvent faire perdre de vue les enjeux de l'heure. La voix du sage a résonné… C'est la même tonalité qui a prévalu lors de la rencontre bilatérale entre la délégation camerounaise, conduite par le Chef de l'Etat en personne, et les autorités de la Fédération de Russie ayant à leur tête le Président Vladimir Poutine. Ces entretiens ont abouti à l'ouverture de nouvelles pistes de coopération qu'il faudra concrétiser le plus vite possible du côté du gouvernement camerounais. Le Chef de l'Etat a montré la voie…

At the St. Petersburg Summit, as at those that preceded it, notably in Paris last June and in Washington D.C. in December 2022, President Paul BIYA defended the interests of Africa in general and Cameroon in particular, without getting bogged down in sterile conjecture that could cause people to lose sight of the issues at stake. The voice of Africa's wise man resounded sublimely...

The same tone prevailed during the bilateral meeting between the Cameroonian delegation, led by the Head of State himself, and the authorities of the Russian Federation, headed by President Vladimir Putin. These talks led to the opening up of new avenues for cooperation, which the Cameroonian government will need to put into practice as soon as possible. The Head of State has shown the pathway.

Déclaration du Président Paul BIYA lors de la première séance plénière

Statement by President Paul BIYA at the First Plenary Session

Monsieur le Président de la Fédération de Russie,

Permettez-moi, tout d'abord, d'exprimer les remerciements de la délégation qui m'accompagne et les miens propres pour l'accueil chaleureux, fraternel qui nous a été réservé dans cette belle cité.

Je voudrais en même temps exprimer la gratitude de l'Afrique et du Cameroun en particulier, pour ce Sommet qui permettra assurément de renforcer la coopération entre l'Afrique et la Fédération de Russie.

Certaines personnes sont peut-être un peu étonnées de l'intérêt que la Fédération de Russie marque pour l'Afrique. Mais cet intérêt est ancien ! Je dois rappeler, et tout le monde le sait, que dans les années 1960, pendant que l'Afrique luttait pour accéder à la souveraineté, la Russie a apporté à l'Afrique et à sa lutte, un appui sincère et efficace. Nous voulons une fois encore remercier ce grand pays.

Mr President of the Russian Federation,

First of all, permit me to express the gratitude of the delegation accompanying me and my personal gratitude for the warm and fraternal welcome we have received in this beautiful city.

I would also like to express the gratitude of the African continent, and Cameroon in particular, for this summit, which will undoubtedly strengthen cooperation between Africa and the Russian Federation.

The Russian Federation's interest in Africa may come as a surprise to some people. But this interest has been there for a long time. As is widely known, Russia provided sincere and effective assistance to Africa during its struggle for independence in the 1960s. We would like to reiterate our gratitude to this great country.

Le Forum d'aujourd'hui est la continuation de cette coopération qui a été bénéfique pour l'Afrique.

Aujourd'hui, le monde est confronté à beaucoup de problèmes : la sécheresse, la crise, sans parler du COVID-19 qui a fait des ravages. Aujourd'hui, nous avons d'autres problèmes : l'inflation galopante…

Devant ces multiples problèmes, nous faisons appel à la collaboration que nous a toujours apportée la Fédération de Russie. Nos délibérations nous aiderons à trouver des solutions à nos problèmes.

Je peux évoquer ici quelques-uns de ces problèmes. L'Afrique qui compte plus d'un milliard d'habitants est sous représentée dans les organisations internationales ; je parlerai notamment de l'ONU. Nous comptons sur l'appui de la Russie pour corriger cette défectuosité.

Nous voulons également dire que les problèmes de développement dans nos pays sont énormes, aggravés par les crises. Nous souhaitons que la Fédération de Russie, comme par le passé, continue à nous soutenir pour trouver des fonds pour investir. Nous souhaitons, par exemple, que l'on demande au FMI de refaire une émission de DTS pour accroître les financements des économies du Tiers-monde et de l'Afrique en particulier. Nous allons également évoquer les problèmes de sécurité, du terrorisme. Nous remercions la Russie pour l'aide qu'elle apporte à beaucoup de pays pour vaincre le terrorisme.

Bref, l'Afrique est confrontée à tous les problèmes modernes et nous pensons que cette réunion nous permettra d'avancer dans la recherche de solutions.

Je ne voudrais pas passer en revue tous les problèmes que l'Afrique connaît. Mais je voudrais saisir cette occasion pour remercier la Fédération de Russie pour tout ce qu'elle a fait pour aider l'Afrique à promouvoir les progrès économiques et humanitaires.

Nous avons des étudiants dans des universités, des académies russes qui font de bonnes études.

Nous voudrons remercier la Fédération de Russie pour toutes ces aides et souhaitons qu'à l'issue de nos travaux, que la coopération entre la Fédération de Russie et l'Afrique aille en s'accroissant.

Merci.

Today's Forum is a continuation of that cooperation, which has benefited Africa.

The world is currently facing many challenges, including drought and crises, not to mention COVID-19, which has wreaked havoc. There are also other problems such as runaway inflation.

To meet these many challenges, we seek the cooperation that the Russian Federation has always extended to us. Our discussions will enable us to find solutions to our problems.

Let me mention some of these problems. Africa, with more than a billion inhabitants, is under-represented in international organizations, especially in the UN. We are counting on Russia's support to rectify this situation.

We would also like to stress that our countries face enormous development challenges, which have been exacerbated by the crises. We hope that, as in the past, the Russian Federation will continue to assist us in obtaining the necessary resources for investment. We would like, for example, that the IMF be requested to reissue SDRs to increase financing for Third World economies, especially African economies. We will also discuss security and terrorism. We would like to thank Russia for the assistance it is giving to many countries in the fight against terrorism.

In short, Africa is facing all the challenges of our time and we believe that this meeting will enable us to move forward in the search for solutions.

I do not want to talk about all the challenges facing Africa. But I would like to take this opportunity to thank the Russian Federation for everything it has done to help Africa make economic and humanitarian progress.

Our students are doing well in Russian universities and academies.

We thank the Russian Federation for all this support and we hope that at the end of our deliberations, cooperation between the Russian Federation and Africa will continue to grow.

Thank you.

Rencontre bilatérale.
Le Cameroun et la Russie prêts à renforcer et à développer leur coopération

Cameroon and Russia ready to enhance cooperation ties

Mot du Président Poutine lors de la rencontre bilatérale

Speech by President Putin during bilateral meeting

Monsieur le Président, Cher Ami,

Nous saluons votre décision de conduire personnellement la délégation camerounaise au Sommet Russie-Afrique à Saint-Pétersbourg. Il est vrai, nous sommes régulièrement en contact par téléphone, mais il s'agit là de votre première visite en Russie. Je vous en remercie très sincèrement.

Les liens entre la Russie et le Cameroun sont fondés sur le respect mutuel et le partenariat. L'année prochaine, nous célébrerons le 60e anniversaire de nos relations diplomatiques. Nous espérons que la présente rencontre donnera une impulsion supplémentaire au renforcement de l'interaction entre nos deux pays. Nous sommes favorables à l'intensification de notre dialogue politique et à l'élargissement des contacts à tous les niveaux.

Malheureusement, l'année dernière, une légère baisse a été enregistrée au niveau du commerce bilatéral. En dépit d'une baisse des exportations de la Russie, ses importations en provenance du Cameroun se sont multipliées par plus de 17. L'essentiel consiste à assurer la stabilité de nos indicateurs commerciaux.

Nous continuerons à accompagner les Camerounais qui souhaitent étudier dans des universités russes ; 2000 spécialistes ont suivi une formation dans notre pays. Actuellement, 814 Camerounais étudient en Russie et 47 d'entre eux bénéficient de bourses de l'Etat. Nous avons doublé ce quota en le portant à 100 boursiers camerounais pour l'année académique prochaine.

Nous constatons que les Camerounais s'intéressent à l'étude de la langue russe. Un centre d'enseignement du russe, qui accueille plus de 150 élèves et étudiants, a ouvert ses portes à Douala en avril dernier.

La Russie et le Cameroun ont des approches similaires des questions internationales.

Mr President, friends,

We appreciate that you decided to personally lead the Cameroonian delegation at the Russia-Africa summit in St Petersburg. This is your first visit to Russia, although we have kept in touch regularly over the telephone. Thank you for making the decision to come personally.

The ties between Russia and Cameroon are built on mutual respect and partnership. Next year we will celebrate the 60th anniversary of diplomatic relations. We hope that our meeting will serve as an additional impetus to strengthening interaction between our two countries. We are in favour of invigorating our political dialogue and expanding contacts at all levels.

Unfortunately, bilateral trade decreased slightly last year. Despite a decline in Russian exports, imports from Cameroon to Russia grew more than 17-fold. The main thing is to ensure the stability of our trade indicators.

We will continue to render assistance to Cameroonians who wish to study at Russian higher educational institutions; a total of 2,000 specialists have undergone training in our country. Currently, 814 Cameroonian citizens are studying in Russia, with 47 of them receiving state scholarships. We doubled the quota for Cameroonian citizens to 100 scholarships for the upcoming academic year.

We have noted that Cameroonians are interested in studying the Russian language. A centre of open education in Russian, which has over 150 school and university students, opened in Douala in April.

Russia and Cameroon have similar approaches to international issues. We stand for a polycentric world order, the principle of the rule of law, and rejection of dictate and double standards in international affairs.

Nous défendons un ordre mondial polycentrique et le principe de l'Etat de droit. Nous rejetons les diktats et le principe de « deux poids, deux mesures » dans les affaires internationales.

Nous vous remercions de votre soutien à un certain nombre d'initiatives russes au sein des Nations Unies. Dans l'ensemble, je pense que nous travaillons avec assez de détermination et enregistrons des résultats positifs sur des points essentiels.

Une fois encore, soyez le bienvenu Monsieur le Président.

We appreciate your support for a number of Russian initiatives at the UN platform. Overall, I believe that we have been working quite energetically and have achieved success on key tracks.

Welcome once again, Mr President.

Propos introductif du Président Paul BIYA

Speech by President Paul BIYA

Monsieur le Président de la Fédération de Russie,

Je voudrais d'abord vous remercier de nous avoir invité à ce Sommet important entre la Fédération de Russie et l'Afrique. Je voudrais également vous remercier pour la qualité exceptionnelle de l'accueil que nous avons obtenu. Nous avons été très bien accueilli. Je voudrais ensuite vous féliciter pour la parfaite organisation de nos travaux.

Nous sommes venus parce que nous sommes des pays liés par des relations diplomatiques depuis des décennies. Vous avez cité certaines réalisations ; nous en parlerons. Nous sommes venus avec l'idée que ce Sommet permettra de renforcer encore davantage les relations d'amitié et de coopération entre la Fédération de Russie et le Cameroun.

Mr President of the Russian Federation,

First and foremost, I would like to thank you for the invitation to this important summit between the Russian Federation and Africa. I would also like to thank you for the wonderful welcome. We enjoyed a very warm reception.

We are grateful to you for the excellent organisation of our work. We came here because diplomatic ties between our countries go back decades. You mentioned the successes in our relations, and we will discuss this further as well.

We came here in the belief that the summit will be an opportunity to strengthen friendly ties between the Russian Federation and Cameroon even further.

Madame Chantal BIYA illumine la cité des tsars

Mrs Chantal BIYA lights up the city of the Tsars

Le séjour du couple présidentiel à Saint-Pétersbourg a été remarquable. Au rang de ses points saillants, figure la participation remarquable de Madame Chantal BIYA aux activités des conjoints des Chefs d'Etat. L'espace d'une journée, la Première Dame du Cameroun a exploré, à sa manière, les pages dorées de l'histoire de Saint Pétersbourg, la belle cité millénaire. L'agenda élaboré pour la circonstance lui aura permis d'aller, le 28 juillet 2023, à la découverte de deux sites historiques, à savoir, le mythique Musée Fabergé, puis, le prestigieux Palais de Peterhof. Tout cela ponctué d'une fabuleuse croisade sur le fleuve Neva. Cette longue excursion touristique s'est déroulée en toute décontraction et dans la bonne humeur. Sans se départir de

The Cameroonian Presidential Couple's stay in St. Petersburg, Russia was a resounding success. Mrs Chantal BIYA's busy schedule added a special sparkle to the activities of the spouses of the Heads of State and Government attending the second Russia-Africa Summit. The First Lady flipped through the golden pages of the history of Saint Petersburg, the beautiful thousand-year-old city. On Friday 28 July 2023, she visited two historic sites: the legendary Fabergé Museum and the prestigious Peterhof Palace, punctuated by a fabulous cruise on the Neva River. The UNESCO Goodwill Ambassador did not spare her usual good nature, gratifying her immediate entourage with her smile and compliments.

sa bonhommie habituelle, elle n'a cessé de gratifier ses compagnons de randonnée de son sourire et de ses compliments.

Le Musée Fabergé qui l'accueille en premier, a la réputation de faire l'étalage des joyaux préférés des tsars. Madame Chantal BIYA a parcouru, de fond en comble, l'édifice bourré d'histoire. Avec émerveillement, elle a visité, tour à tour, le Salon bleu, puis le Salon Blanc, en passant par le Salon d'Or. La Première Dame, toute aussi captivée, a apprécié près de 4000 œuvres d'art du quotidien en or, en porcelaine, et en bronze.

La prestigieuse visiteuse y a par ailleurs contemplé les œufs de Pâques impérieux, recouverts soit d'or, soit de diamant, soit de pierre de Sibérie. Ceux-ci ont été créés par les derniers tsars (empereurs) de Russie et le pays en garde l'exclusivité. Le regard admiratif de l'épouse du Chef de l'Etat s'est aussi posé sur les vieux mécanismes incorporés dans certains de ces objets qui étonnent par leur parfait état de fonctionnement. Elle a appris que la maison Fabergé, installée à Saint Pétersbourg depuis 1842, a été le joaillier principal de la cour impériale de Russie entre 1885 et 1917, ainsi que celui de plusieurs cours royales européennes.

Ensuite, Madame Chantal BIYA s'est rendue au grand Palais de Peterhof par bateau sur la Neva, en découvrant la cité des tsars à partir de ce grand cours d'eau qui traverse la ville. Cette promenade lui a permis de voir l'autre façade de Saint-Pétersbourg d'apparat : les Palais, les bâtisses religieuses de renom, les musées... Le fleuve en lui-même, long de 74 km, se jette directement dans la mer Baltique et arrose le golfe de Finlande.

La visite guidée de Madame Chantal BIYA l'a ensuite conduite au grand Palais de Peterhof situé au centre de Saint Pétersbourg. Un prestigieux édifice bâti sur près 7000 m², situé au centre de Saint-Pétersbourg. L'épouse du Chef de l'Etat y a notamment apprécié ses 176 magnifiques fontaines fonctionnant à la perfection sans pompe, ainsi que ses vastes jardins. Un déjeuner d'honneur au restaurant Shandart de Sain-Pétersbourg a clôturé en beauté cette mémorable croisière.

Mrs Chantal Biya later braved the wind and light rain to embark on a long excursion around the city.

The Fabergé Museum has a reputation for displaying the jewels favoured by the Tsars. Mrs Chantal BIYA toured the history-filled building from top to bottom. She marvelled as she visited, in turn, the Blue Salon, the White Salon and the Golden Salon. The First Lady was just as curious, admiring nearly 4,000 works of everyday art in gold, porcelain and bronze. The prestigious visitor contemplated the imperious Easter eggs covered in gold, diamonds or Siberian stone – created by the last Tsars of Russia, to which he retains exclusive rights. The wife of the Head of State also admired the old mechanisms incorporated into some of these objects, which are in surprisingly good conditions today.

In her exchanges with the various guides, the illustrious guest learned that the House of Fabergé, established in Saint Petersburg since 1842, was the principal jeweller and supplier to the Imperial Court of Russia between 1885 and 1917, as well as several European royal courts.

Afterwards, Mrs Chantal BIYA took a half-hour boat trip down the Neva towards the great Peterhof Palace, a real treat, discovering the city of the Tsars from the great waterway that runs the length and breadth of the city. This cruise on the Neva was also an opportunity to see Saint Petersburg in all its splendour: the palaces, the famous religious buildings, the museums... The river itself is 74 km long and leads straight to the Baltic Sea and the Gulf of Finland.

Later, Mrs Chantal BIYA's tireless guided tour took her to the Peterhof Grand Palace in the centre of Saint Petersburg. It is a prestigious building covering almost 7,000 m², also known as the "Russian Versailles", accessible by road and hydrofoil. The wife of the Head of State was particularly impressed by its 176 magnificent fountains, which work perfectly without pumps, and its vast gardens.

A lunch of honour at the Shandart Restaurant in Saint Petersburg brought this memorable cruise to an end, with perfect communion between the prestigious guest and the organising team.

Côté jardin de la visite de St. Pétersbourg.

St. Petersburg's greenery.

ВЫХОД

La Première Dame au cœur des œuvres de la civilisation russe.

First Lady appreciating Russian civilisation.

Une compagnie agréable pour la circonstance.

Pleasant company for the occasion.

Reportage photographique de la visite du Chef de l'Etat en Russie

Other snapshots of the Presidential Couple's stay in St. Petersburg

L'accueil du Chef de l'Etat et de son épouse... chaleur et convivialité

A warm and friendly welcome for the Head of State and his wife.

PAUL BIYA, PRÉSIDENT
LES CAMEROUNAIS DE RUSSIE
SOUHAITENT UNE CHALEUREUSE
BIENVENUE AU PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE S.E PAUL BIYA ET À
MADAME CHANTAL BIYA.
Saint Peterbourg, Russie

Les délicates attentions du Président Poutine pour le Couple présidentiel...

President Putin paid special attention to the Presidential Couple...

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
CAMEROON
BURUNDI
ST. PETERSBURG 2023
27-28 JULY

CENTRAL AFRICAN
REPUBLIC

Le Cameroun, une voix pondérée dans le monde.

Cameroon, a respected voice in the world.

RUSSIA-AFRICA
SAINT-PÉTERSBOURG 2023
27-28 JUILLET
DEUXIÈME SOMMET
FORUM ÉCONOMIQUE ET HUMANITAIRE
ROSCONGRESS
RUSSIA
SECOND SUMMIT
ECONOMIC AND HU

Au revoir Monsieur
le Président de la République...

PEACE - WORK - FATHERLAND

Republic of Cameroon

Yaounde, the 30 JUIL 2023

The President
of the Republic

Monsieur le Président,

Au terme du Sommet Russie/Afrique auquel il vous a plu de m'inviter à Saint Pétersbourg du 26 au 30 juillet 2023, et au moment où je quitte votre grand et beau pays,

J'ai l'honneur de vous adresser mes chaleureuses félicitations pour la parfaite organisation de cet événement. Mon épouse et moi-même, ainsi que la délégation qui m'a accompagné à cette occasion, avons particulièrement apprécié la qualité de l'accueil qui nous a été réservé, et les nombreuses marques d'attention bienveillante de votre Gouvernement à notre égard, pendant notre séjour.

S.E. Vladimir POUTINE
Président de la Fédération de Russie
MOSCOU

Ce Sommet nous a permis de confirmer la solidité du partenariat entre la Russie et l'Afrique, qui trouve son fondement dans le soutien que votre pays a apporté aux peuples africains dans leur lutte pour leur indépendance. Les nombreux Accords qui ont été signés, prouvent que la Russie et l'Afrique sont résolument engagées à poursuivre sereinement ce partenariat, au bénéfice de nos pays respectifs.

Je me félicite particulièrement des échanges bilatéraux que j'ai eus avec Vous, qui nous ont donné l'occasion d'apprécier ensemble l'excellente qualité de la coopération entre nos deux pays depuis soixante ans. Le Cameroun reste attaché à sa relation avec la Russie, qui partage avec lui l'idéal d'un monde de paix, de coopération mutuellement bénéfique et de progrès, dans le respect de nos particularités.

J'ai bon espoir que, grâce à notre impulsion commune, nos deux pays densifieront et diversifieront davantage leurs relations, en particulier dans les domaines de la recherche et de la formation, de l'industrialisation, du développement agricole, des infrastructures routières et électriques, et de la lutte contre le terrorisme.

Veuillez agreer, **Monsieur le Président**, les assurances renouvelées de ma très haute considération./

Paul BIYA

J PACTE
IONDIAL
3
SUMMIT FOR
A NEW GLOBAL
FINANCING PACT
Paris • 22 - 23 June 2023

Paul BIYA au Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

President Paul BIYA's Global Financial Vision Reiterated in Paris Finance Summit

Le Président de la République a pris part, du 22 au 23 juin 2023, à Paris, au Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial, tenu à l'initiative du Président de la République Française, Emmanuel Macron. Cet important forum a réuni 120 délégations d'Etats et d'organisations internationales dont 40 Chefs d'Etat et de Gouvernement sur une problématique perçue comme la clé du multilatéralisme financier.

Au cours des travaux, il a été établi que les rigidités de l'architecture financière internationale ont engendré l'effondrement progressif des pays les moins avancés, plus vulnérables aux changements climatiques, et aggravé les déséquilibres mondiaux.

At the invitation of French President Emmanuel Macron, the President of the Republic His Excellency Paul BIYA, accompanied by his wife Mrs. Chantal BIYA travelled to Paris, the French capital city to attend the Summit for a New Global Financial Pact. The summit took place from the 22nd to the 23rd of June 2023.

The Presidential Couple left Yaounde on Wednesday 21 June 2023 and arrived Paris later that day. They were welcomed at the Roissy Charles de Gaulle airport by Cameroon's Ambassador to France, Andre Magnus Ekoumou and an enthusiastic group of CPDM militants and well-wishers who came to give the Head of State a befitting welcome. They proceeded by motorcade to the Four Seasons Hotel downtown Paris where a more formal reception awaited them: a bouquet of flowers and a host of constituted authorities including the members of the official delegation and the senior staff of the Cameroon Embassy in Paris.

President Paul BIYA, who braved the rainy weather in Paris on Thursday 22 June 2023 to attend the Summit for a New Global Financial Pact, was received at the Palais Brongniart, the summit venue, by Madam Catherine Colonna, the French Minister of Europe and Foreign Affairs.

Speaking at the opening ceremony, French President Emmanuel Macron welcomed all participants and praised their determination to fight against poverty and to safe planet earth. He highlighted the efforts of youths and civil society organisations in the preparation and orientation of the summit. For his part, the Secretary General of the United Nations, Antonio Guterres, said the global financial

Les dirigeants de la planète se sont finalement accordés sur la nécessité de donner une impulsion plus forte à la solidarité internationale, en partant des besoins exprimés par les pays en développement. Ce Sommet a donc appelé à accroître le volume des financements disponibles à travers l'optimisation de l'utilisation du capital existant et la mobilisation des investissements privés. Il a aussi révélé l'urgence à faire travailler en système les banques multilatérales de développement et d'autres institutions partenaires. Il a enfin incité à améliorer le fonctionnement des fonds climatiques, notamment le lien avec les banques multilatérales de développement, sans oublier la mise en œuvre rapide du cadre commun de traitement de la dette, le renforcement des financements concessionnels du FMI et l'essor du nouveau Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité.

Si le Président Paul BIYA n'a pas pris la parole à la chaire de ce Sommet, ses positions sur

architecture is outdated, dysfunctional and unjust. He urged participants at the summit for a new global financial pact to take action to meet the urgent needs of developing countries. The summit turned out to be a vindication of the calls President Paul BIYA had made several times for a new financial world order. It should be recalled that on two previous occasions last year, the Head of State had decried the obstacles and challenges faced by African countries in the present set-up of funding institutions.

In a keynote address Milken Institute, Washington DC 12 December 2022, the President said: "The thorny issue of availability of financing features among the obstacles to Africa's economic development. Yet Africa is endowed with a huge natural resource potential. The said potential is either under-tapped or tapped to the exclusion of local processing that would generate value added and wealth on the continent. Africa accounts for barely a tiny portion of the financial resources in circulation globally. Accessing such resources

la lutte contre les changements climatiques, notamment à la tribune de la 72ème Assemblée Générale des Nations Unies, ont résonné en écho comme un rappel mnémonique tout au long des travaux. Que l'on se souvienne que le Président de la République s'y est prononcé sans équivoque pour la stratégie du pollueur-payeur. Il a enjoint « les pays développés à respecter leurs engagements, en l'occurrence la constitution d'un fonds de 100 milliards de dollars en faveur des pays vulnérables, pour compenser les pertes et dommages qu'ils subissent du fait du dérèglement climatique ». Par ailleurs, le 12 décembre 2022, lors d'une table-ronde organisée en marge du Sommet Etats-Unis/Afrique, le Président Paul BIYA plaidait pour la mise en place, au niveau mondial, d'un mécanisme de financement adapté aux défis auxquels l'Afrique est confrontée. C'est dire que ce Sommet de Paris est une résonnance de la communauté internationale aux appels répétés du Chef de l'Etat camerounais pour rééquilibrer la disponibilité des ressources financières mondiales.

is possible only at exorbitant rates, and often under conditions restricting the sovereignty of our States. Africa remains overly dependent on official development assistance which no longer seems to meet our needs."

He again reiterated the call in his speech to the Diplomatic Corps at the Unity Palace in Yaounde on 6 January 2023: "Hence, as part of the quest for solutions to some of these challenges confronting African countries, I appealed at the recently held United States-Africa Leaders Summit, for the establishment of more coherent financing mechanisms tailored to the needs of the African continent. I still believe that the African continent will be equipped to finance itsdevelopment if a veritable African capital market is set up."

His attendance at the summit was therefore a continuation of his efforts to secure a better financial environment for African countries who need new and better functioning financial structures to accompany them in their strive for developing and better living conditions for their people.

Images de la visite de la Première Dame au Palais de Versailles

First Lady Chantal BIYA visits Versailles Palace

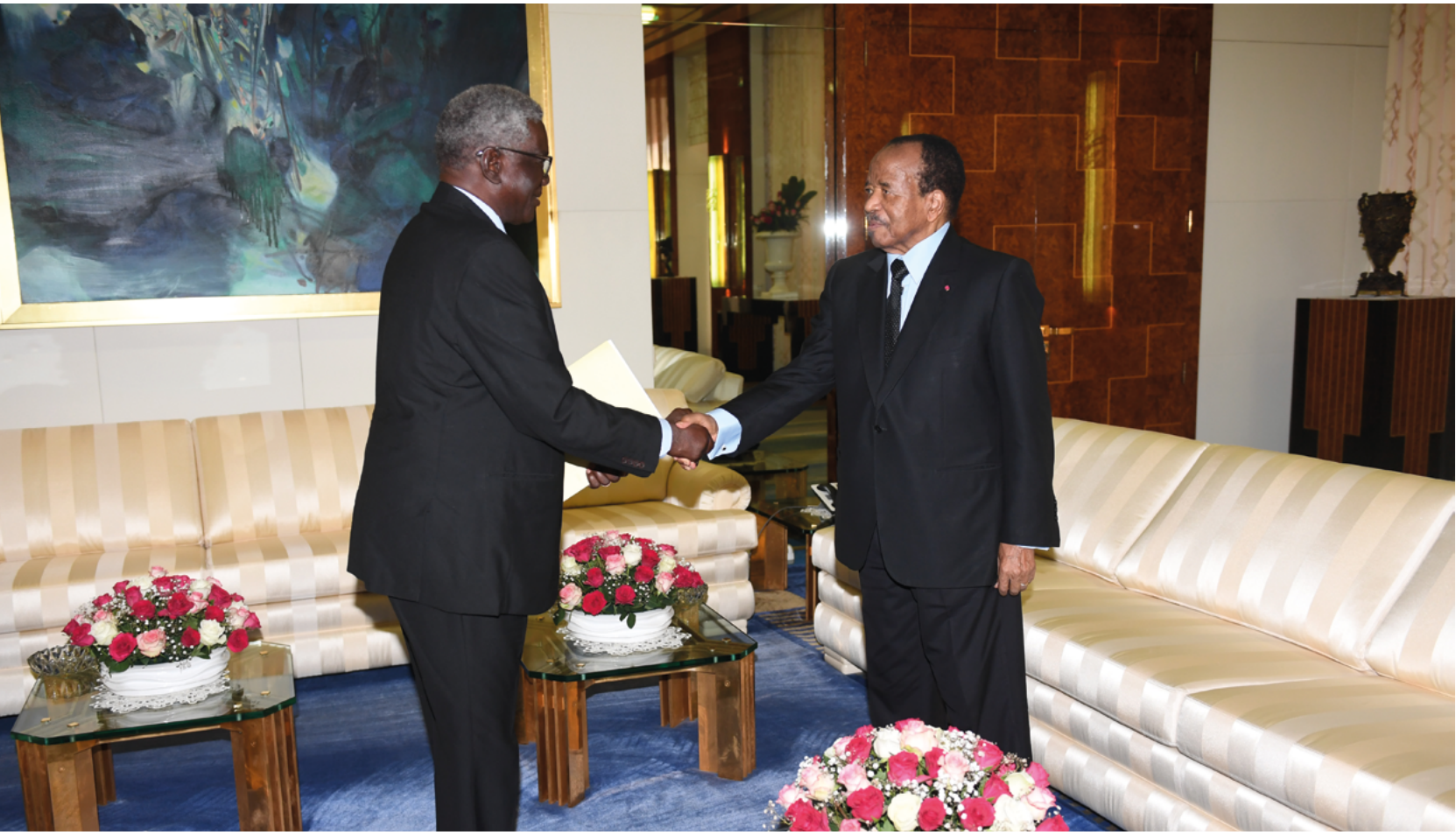

Yaoundé-N'Djamena : privilégier les liens de bon voisinage

Cameroon and Chad reaffirm their Friendship

Le Chef de l'Etat, S.E. Paul Biya, a accordé une audience à l'envoyé spécial du Président de la Transition du Tchad, S.E. Mahamat Idriss Deby Itno. Cet entretien a eu lieu au Palais de l'Unité, le 19 juin 2023. L'émissaire tchadien, Monsieur Gali Ngothé Gatta, Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, était porteur d'un message de gratitude pour la conduite habile par le Chef de l'Etat camerounais, de la crise diplomatique qui a été résolue suite à la décision du conseil d'administration de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) du 13 juin dernier de geler la transaction conclue le 19 avril 2023 avec la société Savannah Energy sur la gestion du pétrole tchadien.

The President of the Republic, His Excellency Paul BIYA granted audience to Gali Ngothe Gatta, Minister of State, Secretary General of the Presidency of Chad during which Cameroon's cooperation ties with the Republic of Chad came under review. The audience on 19 June 2023 at Unity Palace was an opportunity for the two countries to consolidate the brotherly and friendly ties that have existed between the two countries over the years.

President Paul BIYA once more, in his usual wisdom and constant search for peace and harmony with our neighbours, resorted

Le Président Paul Biya a fait montre, une fois de plus, de son ardent engagement pour les relations de bon voisinage et l'harmonie au sein de la sous-région Afrique Centrale. Au-delà des intérêts purement économiques, le Président Paul Biya, mendiant de la paix, a préféré que les efforts du Cameroun et du Tchad, au lieu de s'annuler dans d'interminables divergences économiques, se conjuguent pour permettre aux populations des deux pays de mieux partager les dividendes des richesses naturelles.

to dialogue to reassure the Chadian authorities of his disposition to maintain a cordial atmosphere with this brotherly country.

Shortly after the audience, the special envoy of President Mahamat Idriss Deby Itno told reporters that he was bearer of a special message from the President of the National Transitional Council of Chad – thanking President Paul BIYA for his unflinching support towards the proper exploitation and joint management of Chadian oil resources.

Mr Gali Ngothe Gatta appreciated the Cameroonian leader's openness and willingness to re-establish and uphold trust throughout their meeting. He noted that the Head of State was receptive and reassuring while renewing Cameroon's commitment to boost the longstanding and fraternal cooperation ties with Chad.

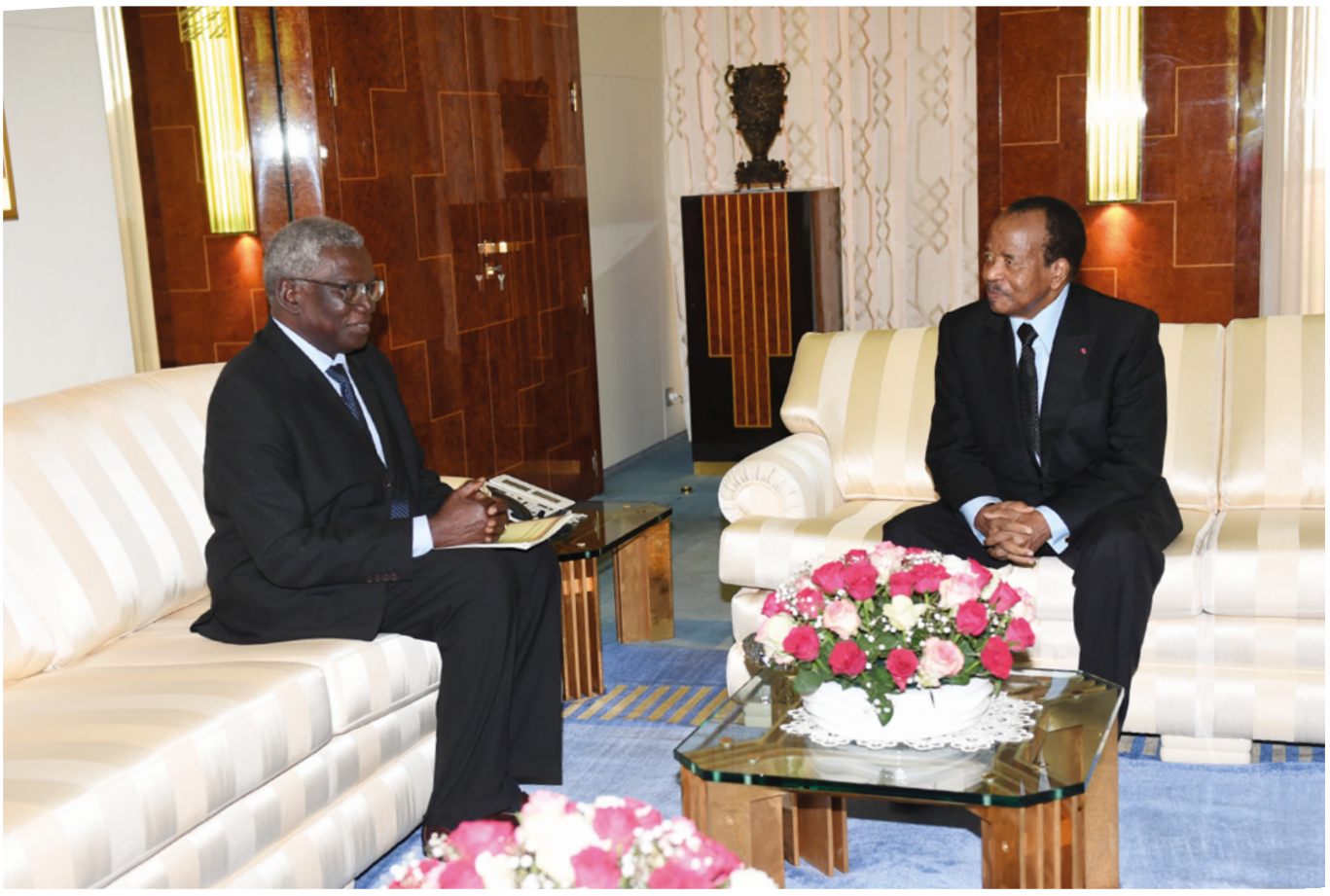

Entretien dense et fructueux à Bamenda en 2010.

An in-depth and fruitful meeting in Bamenda, 2010.

John Fru Ndi, l'hommage de la nation

Nation pays tribute to John Fru Ndi

Aux termes d'un décret signé par le Président le République, Paul BIYA, le Président national du Social Democratic Front (SDF), Ni John Fru Ndi, décédé le 12 juin 2023 à Yaoundé, a eu droit à des obsèques officielles. Celles-ci se sont déroulées du 27 au 29 juillet, respectivement à Yaoundé, à Bamenda et à Baba II, son village natal, dans la région du Nord-ouest.

Le Président de la République a tenu ainsi à rendre un vibrant hommage à la mémoire de ce compatriote. Par ses convictions, son charisme et son énergie, M. Fru Ndi a su contribuer

An official funeral was decreed by the President of the Republic, Paul BIYA, in honour of the National Chairman of the Social Democratic Front (SDF), Ni John Fru Ndi, who died on 12 June 2023 in Yaounde. The funeral was organised from 27 to 29 July in Yaounde, Bamenda and Baba II, his village in the North-West Region.

The President of the Republic paid a vibrant tribute to the memory of this compatriot. Through his convictions, charisma and energy, Mr Fru Ndi contributed to the strengthening of what President Paul BIYA

au renforcement de ce que le Président Paul BIYA a appelé « la démocratie apaisée », cette manière de s'inscrire dans la contestation en proposant une alternative politique crédible, sans verser dans la calomnie, ni la violence. Un modèle qui fait de la gestion des affaires publiques, une scène pour débattre et non pour combattre. Par sa notoriété, John Fru Ndi a fini par devenir un poids lourd de notre société, aussi bien au plan politique qu'au plan économique où il a été un opérateur prospère dans le domaine agropastoral et le commerce.

A l'annonce de son décès, le Président Paul BIYA a adressé un émouvant message de condoléances à sa famille, exprimant à la fois la consternation et la reconnaissance de la nation tout entière pour son œuvre gigantesque.

termed an "appeased democracy" – wherein stakeholders partake in contestation by proposing credible political alternatives, without resorting to slander or violence. It is a model that makes the management of public affairs a stage for debates rather than force. Through his notoriety, John Fru Ndi ended up becoming a heavyweight in our society, both politically and economically, where he was a prosperous figure in the agro-pastoral and commercial sectors.

On the announcement of his death, President Paul BIYA sent a moving message of condolence to his family, expressing both the consternation and the gratitude of the entire nation for his enormous contribution.

Le Président Paul BIYA rencontre l'éleveur John Fru Ndi au comice agropastoral d'Ebolowa en 2011.

President Paul BIYA meets farmer John Fru Ndi at the Ebolowa agro-pastoral show in 2011.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN **PAIX – TRAVAIL – PATRIE**
---------- ----------

DECRET N° 2023/311 **DU** 26 JUIL 2023
instituant des obsèques officielles en l'honneur de Monsieur **Ni John FRU NDI**.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;
VU le décret n° 76/424 du 16 septembre 1976 fixant les règles de protocole à observer en matière de cérémonies publiques, préséances et honneurs civils et militaires,

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Des obsèques officielles sont instituées en l'honneur de Monsieur **Ni John FRU NDI**, Président du Social Democratic Front (SDF), décédé le 12 juin 2023 à Yaoundé des suites de maladie.

ARTICLE 2.- Ces obsèques officielles se dérouleront le samedi, 29 juillet 2023 à Baba II, Département de la Mezam, Région du Nord-Ouest.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

Yaoundé, le 26 JUIL 2023

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

PAUL BIYA

REPUBLIC OF CAMEROUN **PEACE – WORK – FATHERLAND**

DECREE N° 2023/311 **OF** 26 JUIL 2023
to organize an official funeral in honour of Mr **Ni John FRU NDI**.-

THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC,

MINDFUL of the Constitution;
MINDFUL of Decree n° 76/424 of 16 September 1976 to lay down the rules of Protocol applicable in public ceremonies, precedence and civil and military honours,

HEREBY DECREES AS FOLLOWS:

ARTICLE 1. – An official funeral shall be organized in honour of **Mr Ni John FRU NDI**, Chairman of the Social Democratic Front (SDF), who died on 12 June 2023 in Yaounde due to illness.

ARTICLE 2. - The official funeral shall take place on Saturday, 29 July 2023 at Baba II, Mezam Division, North-West Region.

ARTICLE 3.- This Decree shall be registered, published according to the procedure of urgency and inserted in the Official Gazette in English and French. /-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

YAOUNDE, 26 JUIL 2023

PAUL BIYA
PRESIDENT OF THE REPUBLIC

PAIX - TRAVAIL - PATRIE
PEACE - WORK - FATHERLAND

République du Cameroun
Republic of Cameroon

Le Président de la République
The President of the Republic

Yaoundé, le 13 JUIN 2023
The

Madame,

J'ai appris avec tristesse, le décès de votre père, Monsieur NI John FRU NDI, Président du Social Democratic Front (SDF), survenu à Yaoundé dans la nuit du 12 juin 2023.

Je tiens à saluer la mémoire de cette personnalité politique qui fut un père de famille attentionné et un patriote engagé.

Monsieur NI John FRU NDI a été par ailleurs, un acteur important de la vie politique de Notre pays. Sous son leadership, le SDF aura participé à plusieurs scrutins et gagné des sièges aux élections municipales, législatives et sénatoriales.

Je vous adresse en cette douloureuse circonstance, ainsi qu'à toute sa famille, à tous ses proches et aux militants du Social Democratic Front, Mes sincères condoléances. J'y associe la compassion émue de Mon Epouse.

Veuillez agréer, **Madame**, avec Mes hommages, les assurances de Ma parfaite considération.-

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Republic of Cameroon
LE PRÉSIDENT
Presidency of the Republic
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Paul BIYA

A
Madame Jennifer NGWE NDI
s/c
de Monsieur le Gouverneur de la région du Nord-Ouest
BAMENDA

PEACE - WORK - FATHERLAND

République du Cameroun
Republic of Cameroon

Le Président de la République
The President of the Republic

Yaoundé, le 13 JUN 2023
The

Madam,

I was saddened to learn of the death of your father, NI John FRU NDI, Chairman of the Social Democratic Front (SDF), which occurred in Yaounde on the night of 12 June 2023.

I wish to pay tribute to the memory of this political figure who was a caring family man and a committed patriot.

NI John FRU NDI was also a key player in the political life of our country. Under his leadership, the SDF took part in several elections and won seats in the municipal, legislative and senatorial elections.

On this sad occasion, I would like to extend my sincere condolences to you, his entire family, his relations and to the members of the Social Democratic Front, as well as the deepest sympathy of my wife.

Sincerely,

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Paul BIYA

TO
Madam Jennifer NGWE NDI
C/o
The Governor of the North-West Region
BAMENDA

Juin 2023

Le Président de la République a signé 155 textes, dont 42 décrets et 113 arrêtés.

- **Décret N°2023/260 du 05 juin 2023** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ossomba Etienne.
- **Décret N°2023/261 du 05 juin 2023** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Menye Blaise Hilaire.
- **Décret N°2023/262 du 05 juin 2023** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Nkae Patrice
- **Décret N°2023/263 du 05 juin 2023** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Dzozong Alienou Guy Alain
- **Décret N°2023/264 du 05 juin 2023** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Nyoa Ndjompie Guillaume
- **Décret N°2023/265 du 05 juin 2023** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Epanlo Adolphe.
- **Décret N°2023/266 du 06 juin 2023** portant reversement de Monsieur Kelodjoue Samuel dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 5ème échelon.
- **Décret N°2023/267 du 06 juin 2023** portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. Lieutenant Ngue Christian Loïc et autres.
- **Décret N°2023/268 du 07 juin 2023** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Publique d'Investissement de France (BPIFRANCE) Assurance Export, le Protocole financier requis et la Convention de prêt d'un montant de 50 millions d'euros, soit environ 32,8 milliards de francs CFA, pour le financement du projet d'acquisition des équipements au profit du Corps National des Sapeurs-Pompiers du Cameroun.

- ***Decree N°2023/268 of 7th June 2023*** *to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the « Banque Publique d'Investissement de France (BPIFRANCE) Assurance Export », the requisite Financing Protocol and the Loan Agreement for an amount of EUR 50 million, or approximately CFAF 32.8 billion, to finance the Project to Procure Equipment for the Cameroon National Corps of Firefighters.*
- **Décret N°2023/270 du 08 juin 2023** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais, au grade de Commandeur. Colonel Djella Younjde Parfait et autres.
- **Décret N°2023/271 du 08 juin 2023** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur, au grade de Commandeur. Colonel Tsimi Abdon Joseph Leonard et autres
- **Décret N°2023/272 du 08 juin 2023** portant nomination de responsables dans les services extérieurs du Ministère de l'Enseignement Supérieur. Monsieur Ayuk Athanasius Ako et autres.
- ***Decree N°2023/272 of 8th June 2023*** *to appoint officials in the external services of the Ministry of Higher Education. Mr. Ayuk Athanasius Ako, and others.*
- **Décret N°2023/273 du 09 juin 2023** portant intégration de Monsieur Lang Michael Kpughe dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours stagiaire.
- **Décret N°2023/274 du 13 juin 2023** portant intégration de Monsieur Diye Jérémie dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon.
- **Décret N°2023/275 du 13 juin 2023** portant intégration de Monsieur Koji Ernest dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon
- **Décret N°2023/276 du 13 juin 2023** portant intégration de Monsieur Ndamsa Dickson Thomas dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de cours de 2ème classe, 1er échelon
- **Décret N°2023/277 du 13 juin 2023** portant intégration de Monsieur Njateng Guy Sédar Singor dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon
- **Décret N°2023/278 du 13 juin 2023** portant intégration de Monsieur Guemkam Ghomsi Patrick dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon
- **Décret N°2023/279 du 13 juin 2023** portant intégration de Monsieur Atock A Nwatchok Stéphane dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours stagiaire.
- **Décret N°2023/280 du 14 juin 2023** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur, au grade d'Officier, Colonel Pelene François et autres.
- **Décret N°2023/281 du 14 juin 2023** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais, au grade d'Officier, Lieutenant-colonel Mvondo Bekolo Serge Bertrand et autres.
- **Décret N°2023/282 du 14 juin 2023** portant attribution à titre exceptionnel de la Médaille de la Force Publique. Capitaine Faamsone Bakary Mohamadou.
- **Décret N°2023/283 du 14 juin 2023** portant changement de Corps d'un personnel Officier. Lieutenant-colonel Mtuntu Leonard, transféré de l'Armée de l'Air à l'Armée de Terre.
- **Décret N°2023/288 du 16 juin 2023** portant intégration de Monsieur Mebada Mebada Grégoire dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 3ème échelon.
- **Décret N°2023/289 du 16 juin 2023** portant intégration de Madame Ebende Kouedi Sandrine Sara dans le corps l'enseignement supérieur, au grade de Chargée de Cours de 2ème classe, 2ème échelon.
- **Décret N°2023/290 du 16 juin 2023** portant intégration de Monsieur Bankeu Kezetas Jean Jules dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours stagiaire.
- **Décret N°2023/291 du 16 juin 2023** portant intégration de Monsieur Limi Kouotou Hibrahim dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours stagiaire.
- **Décret N°2023/292 du 19 juin 2023** portant inscription en additif de cinq personnels Officiers d'active des forces de défense au tableau d'avancement de grade, au titre de l'année budgétaire 2023, à titre de régularisation. Sous-lieutenant Naga Mbassi Claude Hervé et autres.
- **Décret N°2023/293 du 19 juin 2023** portant promotion au grade supérieur en additif d'un personnel Officier d'active des forces de défense, au titre du premier semestre de l'année budgétaire 2023, à titre de régularisation. Sous-lieutenant Naga Mbassi Claude Hervé.
- **Décret N°2023/294 du 19 juin 2023** portant promotion aux grades supérieurs, des personnels Officiers d'active des forces de défense, au titre du second semestre de l'année budgétaire 2023. Lieutenant-colonel Mbia Ondoua Joseph Patricia et autres.

- **Décret N°2023/295 du 19 juin 2023** portant promotion aux grades de Sous-lieutenant et Enseigne de Vaisseau de 2ème classe, des Adjudants-chefs et Maîtres-principaux des forces de défense, au titre du second semestre de l'année budgétaire 2023. Adjudant-chef Etoundi Pierre Joseph Hervais et autres.
- **Décret N°2023/296 du 19 juin 2023** portant nomination du Directeur de l'Imprimerie Nationale. Monsieur Oyono Bika Pierre Nolasque.
- ***Decree N°2023/296 of 19 June 2023*** *to appoint the Director of the National Printing Press. Mr. Oyono Bika Pierre Nolasque.*
- **Décret N°2023/297 du 21 juin 2023** portant intégration de Monsieur Baye Menjo Francis dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 4ème échelon.
- **Décret N°2023/298 du 21 juin 2023** portant intégration de Madame Tchinda Sonwa Eliane, épouse Kamdem dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2023/299 du 21 juin 2023** portant intégration de Madame Yemelong Temgoua Nadine dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2023/300 du 23 juin 2023** portant déclassement et intégration au domaine privé de l'Etat de certaines dépendances du domaine public artificiel, nécessaires aux travaux d'aménagement du complexe industrialo-portuaire de Kribi (CIPK).
- **Décret N°2023/301 du 26 juin 2023** portant délimitation du domaine public portuaire de Kribi.
- **Arrêté N°0322/CAB/PR du 02 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n° 74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Benga Ngangue Mpessa (Mle 371 177-U), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0325/CAB/PR du 02 juin 2023** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Penda Alain Stéphane (Mle O-056 904), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par indélicatesse dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police par abus sexuel, rétention sans droit de la chose d'autrui, diffusion de la nudité d'un tiers sur les réseaux sociaux et vol de numéraires. Faits commis le 13 mai 2022.
- **Arrêté N°0326/CAB/PR du 02 juin 2023** portant révocation d'office de Monsieur Yomi Mangan Felix Alexandre (Mle 769 867-B), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0327/CAB/PR du 02 juin 2023** portant révocation d'office de Monsieur Moudio Bouemba Harold Brice (Mle Y-105 381), Inspecteur de Police de 1er grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0328/CAB/PR du 02 juin 2023** portant révocation d'office de Madame Megna Nayi Salihatou Ainée (Mle766 445-S), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0329/CAB/PR du 02 juin 2023** portant révocation d'office de Monsieur Robwondze Gidéon (Mle 766 883-A), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0330/CAB/PR du 02 juin 2023** portant révocation d'office de Monsieur Cheka Samson Mamah (Mle 582 961-U), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0331/CAB/PR du 02 juin 2023** portant révocation d'office de Monsieur Essomba Ondoua Claude Dylan (Mle U-106 606), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0332/CAB/PR du 05 juin 2023** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-colonel Nzie Pierrot Narcisse.
- **Arrêté N°0333/CAB/PR du 05 juin 2023** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Ngassa Wansi Gertrude.
- **Arrêté N°0334/CAB/PR du 05 juin 2023** portant allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Nyuyki Michael Nkuph.
- **Arrêté N°0335/CAB/PR du 05 juin 2023** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants cause d'un Officier Général. Feu le Général de Division Tataw Tabe James.
- **Arrêté N°0336/CAB/PR du 05 juin 2023** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Mboa Guy Archange.
- **Arrêté N°0337/CAB/PR du 05 juin 2023** modifiant l'Arrêté n°625/CAB/PR du 18 juin 2013 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Vaisseau Bilighga Adolphe Olivier.
- **Arrêté N°0338/CAB/PR du 05 juin 2023** portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité à l'ayant cause d'un Officier. Feu le Lieutenant-colonel Batchayo Martin.

- **Arrêté N°0339/CAB/PR du 05 juin 2023** portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants cause d'un Officier. Feu le Capitaine Nkassa Emane Sunon.
- **Arrêté N°0340/CAB/PR du 05 juin 2023** portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité à l'ayant cause d'un Officier. Feu le Capitaine Messi Essi Mathias.
- Arrêté N°0341/CAB/PR du 05 juin 2023 portant concession d'une pension de réversion aux ayants cause d'un Officier. Feu le Capitaine Djinebo Robert.
- **Arrêté N°0342/CAB/PR du 05 juin 2023** portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants cause d'un Officier. Feu le Lieutenant Mbia Georges.
- **Arrêté N°0343/CAB/PR du 05 juin 2023** portant attribution du capital-décès quintuplé et concession d'une pension de réversion aux ayants cause d'un Officier. Feu le Capitaine Liman Dalaina Filibert.
- **Arrêté N°0344/CAB/PR du 05 juin 2023** portant attribution du Capital-décès quintuplé aux ayants cause d'un Sous-officier. Feu le Maréchal des Logis Bithe Nom Abel Patrice.
- **Arrêté N°0345/CAB/PR du 05 juin 2023** portant attribution du Capital-décès quintuplé à l'ayant cause d'un militaire de rang. Feu le soldat de 2ème Classe Minko Mengata Willy Jeannot.
- **Arrêté N°0346/CAB/PR du 05 juin 2023** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant-Colonel Ze Abame Raoul Narcisse.
- **Arrêté N°0347/CAB/PR du 06 juin 2023** rapportant les dispositions de l'arrêté n°0114CAB/PR du 27 mars 2023, portant nomination de douze (12) Officiers de Police Principaux et portant nomination de douze (12) Officiers de Police stagiaires. Officier Aminkeng Martin Akwatlambeng et autres.
- **Arrêté N°0348/CAB/PR du 13 juin 2023** rapportant les dispositions de l'arrêté n°1273/CAB/PR du 12 novembre 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0600/CAB/PR du 24 octobre 2018 portant avancement d'échelon de six (06) Officiers de Police de 1er grade, avancement de grade au choix de cent quatre-vingt-quinze (195) Officiers de Police de 1er grade au grade d'Officier de Police de 2ème grade au titre de l'année 2018 et reconstitution de la carrière administrative de Monsieur Mboafouri Corentin (Mle 571 462-X), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0349/CAB/PR du 13 juin 2023** rapportant certaines dispositions de l'Arrêté n°0826/CAB/PR du 19 novembre 2019, en ce qui concerne Monsieur Noubessi Fongang Justin Serges (Mle 702 222-T), et portant reconstitution de sa carrière professionnelle.
- **Arrêté N°0350/CAB/PR du 13 juin 2023** rapportant certaines dispositions de l'Arrêté n° 0826/CAB/PR du 19 novembre 2019 en ce qui concerne certains fonctionnaires et portant reconstitution de la carrière professionnelle de cinq (05) Gardiens de la Paix de 2ème grade. Mme Adjemou Marina et autres.
- **Arrêté N°0351/CAB/PR du 13 juin 2023** rapportant certaines dispositions de l'Arrêté n° 0166/CAB/PR du 14 juin 2019 en ce qui concerne certains fonctionnaires et portant reconstitution de la carrière professionnelle de trois (03) Gardiens de la Paix de 2ème grade. Mr Atangana Zega Parfait et autres.
- **Arrêté N°0352/CAB/PR du 13 juin 2023** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0120/CAB/PR du 13 février 2019 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ateba Ateba Joachin (Mle 595 789-Q), Gardien de la Paix Principal.
- **Arrêté N°0355/CAB/PR du 19 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Wanie Jean (Mle 158 375-A), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0360/CAB/PR du 19 juin 2023** portant reconstitution de la carrière administrative de Monsieur Mouliom Mama Kabirou (Mle 582 485-A), Gardien de la Paix de 2ème grade.
- **Arrêté N°0361/CAB/PR du 19 juin 2023** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Wangba Léon (Mle 516 247-Y), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0365/CAB/PR du 19 juin 2023** portant révocation d'office de Monsieur Mbida Atangana Bienvenu (Mle 586 852-O), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0366/CAB/PR du 21 juin 2023** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0760/CAB/PR du 23 septembre 2022 portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mboule Pierre Ekumelong (Mle 506 639-J), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0367/CAB/PR du 21 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Hamati Dawai (Mle 359 196-M), Commissaire de Police.

- **Arrêté N°0368/CAB/PR du 21 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tebit Richard Munged (Mle 355 800-P), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0369/CAB/PR du 21 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngaibai Wassa (Mle 156 182-A), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0370/CAB/PR du 21 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Pouta Ambombo (Mle 366 039-L), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0371/CAB/PR du 21 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Rose Nwanyong Kah Ndasi (Mle 148 157-F), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0372/CAB/PR du 21 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Siake Emmanuel (Mle 155 795-U), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0373/CAB/PR du 21 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi plus de vingt-cinq (25) ans à Monsieur Ndama Samuel (Mle 366 453-R), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0375/CAB/PR du 21 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngappa Ngoh Léopold (Mle 525 800-I), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0376/CAB/PR du 21 juin 2023** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n° 74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Yadaroung Massaimike (Mle 517 570-N), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0377/CAB/PR du 21 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n° 74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Domga Gaspard (Mle 148 184-I), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0381/CAB/PR du 21 juin 2023** portant renouvellement de la mise en disponibilité de Monsieur Libobgha Julius Sama (Mle 769 589-J), Inspecteur de Police de 2ème grade, à compter du 15 août 2023.
- **Arrêté N°0384/CAB/PR du 21 juin 2023** portant avancement d'échelon, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Migne Bernard (Mle 155 696-T), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0385/CAB/PR du 21 juin 2023** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Bobbo Samuel (Mle 527 701-A), Officier de Police 1er grade.
- **Arrêté N°0393/CAB/PR du 21 juin 2023** portant révocation d'office de Madame Hie Anne Chantal (Mle 596 223-W), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour abandon de poste à compter du 04 novembre 2022.
- **Arrêté N°0394/CAB/PR du 21 juin 2023** portant révocation d'office de Monsieur Nwind Jacques Delphin (Mle K-059 481), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste à compter du 17 janvier 2023.
- **Arrêté N°0395/CAB/PR du 21 juin 2023** portant révocation d'office de Monsieur Bessala Jacques (Mle J- 106 396), Gardien de la Paix 1er grade, pour abandon de poste à compter du 13 décembre 2021.
- **Arrêté N°0396/CAB/PR du 21 juin 2023** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ngbwa Ngbwa Raymond (Mle D- 103 906), Officier de Police de 1er grade, pour manquement aux consignes par utilisation abusive d'une arme à feu de service. Faits commis dans la nuit du 15 au 16 avril 2022.
- **Arrêté N°0397/CAB/PR du 21 juin 2023** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mbake Désiré (Mle 766 373-U), Gardien de la Paix Principal, pour indélicatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police par violences et voies de fait sur une tierce personne. Faits commis le 28 février 2022.
- **Arrêté N°0398/CAB/PR du 23 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Minang Michael Astu (Mle 520 510-J), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0399/CAB/PR du 23 juin 2023** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tiba Asukwa Chrispo (Mle 370 106-V), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0400/CAB/PR du 23 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Madame Tsopgue Précède épse Dongmo (Mle 532 324-T), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0401/CAB/PR du 23 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Doumba Robert (Mle 369 923-E), Officier de Police Principal.

- **Arrêté N°0402/CAB/PR du 23 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mougnol Maréchal (Mle360 098- M), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0403/CAB/PR du 23 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Woto Nestor (Mle 161 956-Y), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0404/CAB/PR du 23 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Wouembe François (Mle 526 077-Z), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0405/CAB/PR du 23 juin 2023** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Banyolag Balema Boniface (Mle 366 103-A), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0406/CAB/PR du 23 juin 2023** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Dago Ale Célestin (Mle 606 287-C), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0407/CAB/PR du 23 juin 2023** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Obama Ottou Joseph (Mle 011 165-R), Commissaire de Police décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0408/CAB/PR du 23 juin 2023** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Nkodo Pierre (Mle 147 329-M), Officier de Police de 2ème grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0409/CAB/PR du 23 juin 2023** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Ndjanfa Manfred (Mle 169 158-H), Officier de Police de 1er grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0414/CAB/PR du 23 juin 2023** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Nkongho Lawrence Eta (Mle 583 277-Z), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0415/CAB/PR du 23 juin 2023** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Essono Nsoe patrick Martin (Mle 607 224-P), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0416/CAB/PR du 23 juin 2023** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Lakoa Ella Junior Michel (Mle S- 108 211), Gardien de la Paix de 1er grade, pour faute relative à la conduite par intrusion au domicile d'un supérieur hiérarchique et manquement à la subordination hiérarchique par menace d'un supérieur hiérarchique au moyen d'une grenade. Faits commis le 27 mars 2022.
- **Arrêté N°0417/CAB/PR du 27 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 aout 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Messing Jean Louis (Mle 519 620-S), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0418/CAB/PR du 27 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Nguiffo Jean Pierre (Mle 541 356-N), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0419/CAB/PR du 27 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Sama Moses Vella (Mle 532 284-H), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0420/CAB/PR du 27 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Yaya Amidou (Mle 162 669-G), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0421/CAB/PR du 27 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Chacha Mforipa Chouaibou (Mle 355 880-O), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0422/CAB/PR du 27 juin 2023** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Dalbai Djallon (Mle 355 316-C), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0423/CAB/PR du 27 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 aout 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Andi Vencint Fon (Mle 359 660-E), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0424/CAB/PR du 27 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngueuleu Tchanga Antoine (Mle 502 741-Z), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0425/CAB/PR du 27 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt –cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Sandjo Njidda (Mle 145 406-M), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0426/CAB/PR du 27 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret

n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Djimafo David (Mle 525 609-G), Officier de Police de 2ème grade.

- **Arrêté N°0427/CAB/PR du 27 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 aout 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Dakoza Sylvain (Mle 502 895-W), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0428/CAB/PR du 27 juin 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Madame Ngo Mbel Jeanne (Mle 369 411-Y), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0430/CAB/PR du 27 juin 2023** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0510/CAB/PR du 11 août 2020 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Essomba Edouard (Mle 157 143-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0431/CAB/PR du 27 juin 2023** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0510/CAB/PR du 23 juin 2022 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ntoko Nkolle Jules (Mle 129 985-Z), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0433/CAB/PR du 27 juin 2023** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Nsongka Nyuydzewirah Thomas (Mle 046 390-Z), Officier de Police Principal décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0434/CAB/PR du 27 juin 2023** accordant le cumul de pensions de réversion aux orphelins de Madame Tchouateu Louisette, veuve de Monsieur Mbem Faustin (Mle 158 673-M), Gardien de la Paix de 2ème grade décédé.

Juillet 2023

Le Président de la République un total de 81 textes, dont 11 lois,10 décrets et 60 arrêtés

- **Loi N°2023/001 du 25 juillet 2023** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord-cadre de coopération de défense et de sécurité entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Arabe d'Egypte, signé le 11 octobre 2022 à Yaoundé.
- ***Law N°2023/001 of 25 July 2023*** *to authorize the President of the Republic to ratify the Defense and Security Cooperation Framework Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the Arab Republic of Egypt, signed in Yaounde, on 11 October 2022.*
- **Loi N°2023/002 du 25 juillet 2023** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord de coopération dans le domaine de la défense entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire, signé le 31 juillet 2022 à Alger.
- ***Law N°2023/002 of 25 July 2023*** *to authorize the President of the Republic to ratify the Defense Cooperation Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the People's Democratic Republic of Algeria, signed in Algiers, on 31 July 2022.*
- **Loi N°2023/003 du 25 juillet 2023** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord bilatéral entre le gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale pour la coopération dans l'exploitation des champs pétroliers et gaziers transfrontaliers, signé le 17 mars 2023 à Yaoundé.
- ***Law N°2023/003 of 25 July 2023*** *to authorize the President of the Republic to ratify the bilateral cooperation Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of Equatorial Guinea for the exploitation of Cross-Border oil and Gas Fields, signed in Yaounde, on 17 March 2023.*

- **Loi N°2023/004 du 25 juillet 2023** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord-cadre de coopération entre la République du Cameroun et la République Orientale de l'Uruguay, signé le 17 juin 2022 à Montevideo (Uruguay)
- ***Law N°2023/004 of 25 July 2023*** *to authorize the President of the Republic to ratify the Framework Cooperation Agreement between the Republic of Cameroon and the Easter Republic of Uruguay, signed in Montevideo, Uruguay on 17 June 2022.*
- **Loi N°2023/005 du 25 juillet 2023** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord relatif aux services de transport aérien entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire, signé le 24 février 2021 à Yaoundé
- ***Law N°2023/005 of 25 July 2023*** *to authorize the President of the Republic to ratify air transport services Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the People's Democratic Republic of Algeria, signed in Yaounde, on 24 February 2021.*
- **Loi N°2023/006 du 25 juillet 2023** portant ratification de l'ordonnance N°2023/001 du 02 juin 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023.
- ***Law N°2023/006 of 25 July 2023*** *to ratify Ordinance N°2023/001 of 2 June 2023 to amend and supplement some provisions of Law N°2022/020 of 27 December 2022: Finance Law of the Republic of Cameroon for the 2023 financial year.*
- **Loi N°2023/007 du 25 juillet 2023** portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun.
- ***Law N°2023/007 of 25 July 2023*** *on Higher Education Policy in Cameroon.*
- **Loi N°2023/008 du 25 juillet 2023** fixant le régime général des contrats de partenariat public-privé.
- ***Law N°2023/008 of 25 July 2023*** *to law down the General regime of public-private partnership contracts.*
- **Loi N°2023/009 du 25 juillet 2023** portant Charte de protection des enfants en ligne au Cameroun.
- *Law N°2023/009 of 25 July 2023 to institute the Charter on child online protection in Cameroon.*
- **Loi N°2023/010 du 25 juillet 2023** régissant le secteur ferroviaire au Cameroun.
- ***Law N°2023/010 of 25 July 2023*** *to governing the railway in Cameroon.*
- **Loi N°2023/011 du 25 juillet 2023** régissant les garanties et le recouvrement des créances par les entités publiques bénéficiaires du privilège du Trésor.
- ***Law N°2023/011 of 25 July 2023*** *governing guarantees and debt recovery by public entities enjoying the treasury's preferential rights.*
- **Décret N°2023/302 du 04 juillet 2023** portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat. Monsieur Moupou Moïse et autres.
- ***Decree N°2023/302 of 4 July 2023*** *to appoint officials in some State Universities. Mr. Moupou Moïse and others.*
- **Décret N°2023/303 du 04 juillet 2023** portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat. Monsieur Eyong Kenneth Oben et autres.
- ***Decree N°2023/303 of 4 July 2023*** *to appoint officials in some State Universities. Mr. Eyong Kenneth Oben and others.*
- **Décret N°2023/306 du 05 juillet 2023** portant admission en deuxième section d'un Officier Général. Général de Division Ngambou Esaïe, à compter de la date de signature du présent décret.
- **Décret N°2023/310 du 24 juillet 2023** portant maintien en activité de service d'un Officier de l'Armée de l'Air. Colonel Mekouabouth Mesmin, à compter du 15 octobre 2023.
- **Décret N°2023/311 du 26 juillet 2023** instituant des obsèques officielles en l'honneur de Monsieur Ni John Fru Ndi, Président du Social Democratic Front (SDF).
- ***Decree N°2023/311 of 26 July 2023*** *to organize an official funeral in honour of Mr Ni John Fru Ndi, hairman of the Social Democratic Front (SDF).*
- **Arrêté N°0435/CAB/PR du 03 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mbanteng Clément (Mle 356 122-C), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0436/CAB/PR du 03 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Gagwani David Lovala (Mle 521 104-G), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0437/CAB/PR du 03 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Moankouam Marie Emilienne (Mle 370 096-U), Officier de Police de 2ème grade.

- **Arrêté N°0439/CAB/PR du 03 juillet 2023** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0706/CAB/PR du 02 septembre 2022 portant admission à la retraite puis liquidant les droits de la succession de Madame Elomo Esther (Mle 355 158-V), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0440/CAB/PR du 03 juillet 2023** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0425/CAB/PR du 27 mai 2022 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Minyem Mi Bakang De Mahomy (Mle 606 326-Q), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0441/CAB/PR du 03 juillet 2023** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0368/CAB/PR du 29 mai 2018 allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Ko Owono Emmanuel (Mle 355 487-S), Commissaire de Police décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0444/CAB/PR du 03 juillet 2023** portant révocation d'office de Madame Nyandanga Nseumbia Winnie Gaëlle (Mle F- 107 253), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0445/CAB/PR du 05 juillet 2023** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Njoha Philippe (Mle 552 775-T), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0446/CAB/PR du 05 juillet 2023** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Ekongwese Eric Ngwese (Mle 365 953-M), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0447/CAB/PR du 05 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Boubakary Helle (Mle 157 290-M), Officier de Police de 1ér grade.
- **Arrêté N°0448/CAB/PR du 05 juillet 2023** portant révocation d'office de Monsieur Agangu Elvis (Mle V- 108 874), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0449/CAB/PR du 05 juillet 2023** portant révocation d'office de Monsieur Zang Martin Stève Clarence (Mle D- 111 204), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0450/CAB/PR du 07 juillet 2023** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Bekolo Voundi Guy Jérôme (Mle 578 550 -D), Commissaire Divisionnaire, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par indélicatesse commise dans l'exercice de ses fonctions. Pratiques de manœuvres dolosives et retrait abusif de titres identitaires aux expatriés et manquement à la subordination hiérarchique en faisant tenir une réquisition à son supérieur hiérarchique. Faits commis en 2021.
- **Arrêté N°0451/CAB/PR du 07 juillet 2023** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Nfon Félix Yu'Nzur (Mle 562 475-M), Commissaire Divisionnaire, pour manquement aux consignes par défaut de compte rendu et négligence grave ayant favorisé la perte d'une arme à feu de service. Faits commis dans la nuit du 05 décembre 2020.
- **Arrêté N°0452/CAB/PR du 07 juillet 2023** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Foumane Mbita Parfait (Mle 606 818-B), Officier de Police de 1er grade, pour manquement aux consignes par négligence ayant favorisé l'évasion de huit (08) gardés à vue. Faits commis le 07 août 2022.
- **Arrêté N°0453/CAB/PR du 07 juillet 2023** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Etaba Bilana Louis Sosthène (Mle 607 136-H), Officier de Police de 1er grade, pour manquement aux consignes par immixtion dans le processus de production d'un passeport ordinaire, faute contre l'honneur, le devoir et la probité par non remboursement d'une somme due. Faits commis en 2021.
- **Arrêté N°0454/CAB/PR du 07 juillet 2023** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Meleng Liberty Tosam (Mle M- 106 941), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour manquement aux consignes et négligence caractérisées ayant entraîné la perte d'une arme à feu de service et deux (02) chargeurs de douze (12) munitions chacun. Faits commis dans la nuit du 25 au 26 mars 2022.
- **Arrêté N°0455/CAB/PR du 07 juillet 2023** portant révocation d'office de Monsieur Fotso Nembot Paul (Mle 599 092-E), Officier de Police de 2ème grade, pour abandon de poste.
- Arrêté N°0456/CAB/PR du 07 juillet 2023 portant révocation d'office de Monsieur Abah Bertrand Ichu (Mle A- 056 039), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour abandon de poste.

- **Arrêté N°0457/CAB/PR du 07 juillet 2023** portant révocation d'office de Monsieur Moki Clinton Essambe (Mle Q- 058 904), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0458/CAB/PR du 07 juillet 2023** portant révocation d'office de Monsieur Zock Amang Simon Pierre (Mle Z-108 813), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0459/CAB/PR du 07 juillet 2023** portant révocation d'office de Monsieur Singoa Amougou Lazard Thierry (Mle U- 138 317), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0460/CAB/PR du 07 juillet 2023** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0111/CAB/PR du 24 février 2022 allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Bouayendon Joseph (Mle 500 708-C), Commissaire de Police Principal, décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0461/CAB/PR du 07 juillet 2023** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Vournone Aron (Mle 359 180-S), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0462/CAB/PR du 17 juillet 2023** portant admission en stage de perfectionnement à l'Université de Paris XII Créteil, d'un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Madame Vanta Eto, épouse Mendzana Annie Lucrèce, admise à suivre un stage de spécialisation d'hématologie pédiatrique pour la période allant du 15 juillet 2023 au 30 septembre 2025.
- **Arrêté N°0463/CAB/PR du 17 juillet 2023** portant acceptation de l'offre de démission de Monsieur Ayafor Promise Alongifor (Mle 769 437-E), Inspecteur de Police Principal, à compter de la date de signature du présent arrêté pour convenances personnelles.
- **Arrêté N°0464/CAB/PR du 17 juillet 2023** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ava Ntem Wilfried (Mle 595 854-V), Inspecteur de Police de 1er grade, pour manquement aux consignes par immixtion dans le processus d'établissement de passeports ordinaires et indélicatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police par extorsion de fonds à deux demandeurs de passeports ordinaires. Faits commis entre mars et mai 2021.
- **Arrêté N°0465/CAB/PR du 17 juillet 2023** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Elle Alain Brice (Mle 701 698-N), Gardien de la Paix Principal, pour insubordination hiérarchique par violences et voies de fait envers un supérieur hiérarchique. Faits commis le 03 avril 2022.
- **Arrêté N°0466/CAB/PR du 17 juillet 2023** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ze Ze Pierre (Mle 767 068-B), Gardien de la Paix Principal, pour manquement aux consignes par conduite en état d'ivresse d'un véhicule de service et destruction dudit engin, faute contre l'honneur, le devoir et la probité par utilisation à des fins personnelles d'un véhicule de service, notamment pour le transport clandestin. Faits commis du 14 au 15 août 2022.
- **Arrêté N°0467/CAB/PRC du 20 juillet** 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Essoua Yem Medard (Mle 525 966-P), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0468/CAB/PRC du 20 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Maïgari Gorsou, (Mle 356 186-A). Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0469/CAB/PRC du 20 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Dama Victor (Mle 356 118-B), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0470/CAB/PRC du 20 juillet 2023** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Sanda Voulvou (Mle156 017-R), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0471/CAB/PRC du 20 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins (25) ans effectif, prévue à l'article prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Waga Djonkreo (Mle 541 366-W), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0472/CAB/PRC du 20 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mahama Jean Baptiste (Mle 361 256-S), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0473/CAB/PRC du 20 juillet 2023** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 269 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Abadam Djidda (Mle 169 542-A), Officier de Police de 2ème grade.

- **Arrêté N°0474/CAB/PRC du 20 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Hayatou Mohamadou, (Mle 168 115-K), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0475/CAB/PPRC du 20 juillet 2023** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Bello Nicolas (Mle 151 644-T), Officier de Police de 1er grade.
- **Arrêté N°0476/CAB/PRC du 20 juillet 2023** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Nomo Mvomo Faustin (Mle 050 054-W), Commissaire de Police décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0478/CAB/PRC du 20 juillet 2023** autorisant le remboursement des retenues de 10% pour pension à Monsieur Amou'ou Jam Afan René Claude Alain (Mle 600 062-K), Commissaire de Police Principal révoqué.
- **Arrêté N°0479/CAB/PRC du 20 juillet 2023** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Aiba Oumarou (Mle 169 092-A), Officier de Police de 2ème grade, pour indélicatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police par non-respect de ses engagements bancaires. Faits commis entre octobre 2021 et 2022.
- **Arrêté N°0480/CAB/PRC du 20 juillet 2023** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°1037/CAB/PRC du 13 décembre 2022 portant révocation d'office de Monsieur Tchokossi Joseph Aimé (Mle T-059 845), Gardien de la paix de 2ème grade.
- **Arrêté N°0481/CAB/PRC du 28 juillet 2023** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ntongo Joseph (Mle 520 710-D), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0482/CAB/PRC du 28 juillet 2023** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Hit Ebenezer (Mle 356 056-V), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0484/CAB/PRC du 28 juillet 2023** portant nomination, titularisation, admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Madame Jesie Agbor Nju (Mle 517 958-Q), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0485/CAB/PRC du 28 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nasako Andreas Tukwa (Mle 369 501-Y), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0486/CAB/PRC du 28 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 269 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Lowol Gueime (Mle 150 206-M), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0487/CAB/PRC du 28 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ndoukouo Issah (Mle 541 353-E), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0488/CAB/PRC du 28 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 269 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles. Monsieur Misibe Pierre (Mle 158 365-Z), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0489/CAB/PR du 28 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension la pension d'ancienneté à Monsieur Ngaïma Pierre (Mle 525 882-H), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0491/CAB/PRC du 28 juillet 2023** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Amougou Eteme Bertrand (Mle 570 693-B), officier de Police de 1er grade, pour manquements aux consignes et négligence ayant favorisé l'évasion de deux gardés à vue. Faits commis le 18 juillet 2021.
- **Arrêté N°0492/CAB/PRC du 28 juillet 2023** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Yememi Issah Aminou (Mle I-059 994), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour manquement aux consignes par patrouille individuelle et indélicatesse portant atteinte à la considération de la Police par tentative d'extorsion de fonds. Faits commis dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 2021.
- **Arrêté N°0493/CAB/PRC du 28 juillet 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Nkesi Christina Ntombwen, épouse Mellor (Mle 502 151-C), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0494/CAB/PRC du 28 juillet 2023** portant avancement d'échelon, admission a la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nobosse Michel (Mle 132 906-L), Commissaire de Police.

LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

NEWSLETTER ON THE MANDATE OF GREAT OPPORTUNITIES

Saint-Pétersbourg, le 28 juillet 2023